

La Tribune du C.D.I.A



Automne 2007

***Le bulletin d'information trimestriel
du Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie***

Edition de novembre 2007

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 16 JUIN 2007

Les comptes -rendus moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Sur les quatre mairies conviées, seule était représentée la mairie de Cantaron.

Nous remercions Monsieur SUDER, représentant la CANCA pour sa présence et ses réponses à nos différentes questions.

Nous avons pu mettre l'accent sur nos différentes actions :

SONTHERM :

Participation aux différentes CLIS de la SONTHERM. Envoi de différents courriers au Préfet pour demander le rapport intégral des analyses 2005 (toujours pas reçu à ce jour). Réalisation d'analyse d'huile d'olive sur la colline pour contrôle des dioxines. Participation à la mise en place d'un suivi des dioxines et furanes. Réclamation pour le rajout de l'analyse des PCB de type dioxine très importante et obligatoire depuis.

S.N.P.A. (usine d'asphalte de Saint André de la Roche) :

Participation aux différentes CLI et réunions exceptionnelles.

Les routes :

Envoi de différents courriers à la Mairie de Saint André de la Roche, au SIVOM et à la DDE pour aider à conforter certains talus sur la route de l'Abadie -CD119- et la route de la Colle -CD219-.

Les transports :

Participation à l'enquête menée par la CANCA et la mairie de Saint André de la Roche, participation à deux réunions sur les transports à la salle Anghilante en vue d'améliorer le système de Créabus et la ligne 88.

Divers :

Courriers à la Mairie de Saint André de la Roche et obtention de deux bancs au théâtre de verdure.

Participation à la réunion du collectif VICAT pour s'opposer aux brûlages des boues.

Participation au comité de travaux du suivi de la qualité de l'air dans la vallée du Paillon.

Election du bureau :

Jack André Closse - Président, Lazare Ercolani - Vice-président, Georges Tomatis - Vice-président, Edmond Henrioud - Président honoraire, Hélène Manin - Secrétaire, Nicole Checconi - Secrétaire adjointe, Marie-Anne San José - Trésorière, Jean-Yves Goiran - Trésorier adjoint.

LA SNPA : SUITE MAIS PAS FIN !

Suite aux problèmes des nausées et maux de tête des enfants de l'école Félix Colomas, une réunion à l'Inspection académique s'est tenue à la demande de Monsieur le Maire avant la rentrée des classes le 3 Septembre. La question des parents était simple : Y-a-t-il danger pour la santé des enfants ?

La réponse de Monsieur l'Inspecteur de l'Académie fut : « *La santé des enfants ne semble pas en danger mais nous entendons votre inquiétude et nous devons nous donner les moyens de suivre cela de manière fine, précise et régulière* ».

Donc un suivi précis va être réalisé par les enseignants pour étudier la relation entre les maux des enfants et l'activité de l'usine.

De plus une étude épidémiologique est en cours et nous attendons les résultats dans les prochains mois.

LETTRÉ OUVERTE A MONSIEUR LE PREFET...

SUITE AU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Il y a quelques jours, vient de se terminer le Grenelle de l'environnement : de nombreux participants venant d'horizons très différents ont été capables de dialoguer sur une multitude de sujets. Pour nous, des avancées significatives ont été annoncées mais leur mise en oeuvre retiendra notre attention.

Au moment même où se tient ce Grenelle que se passe-t-il sur le terrain ?

Nous pensons essentiellement aux habitants de la colline de l'Abadie et du quartier de l'Ariane copieusement arrosés, depuis de nombreuses années, par les pollutions de l'usine d'incinération de l'Ariane et, à un degré moindre par la SNPA et l'usine Gerland de la Trinité.

Le Président N. Sarkozy clôturant le Grenelle a déclaré « La priorité ne sera plus à l'incinération mais au recyclage des déchets. Il faudra prouver pour tout nouveau projet d'incinérateur qu'il s'agit bien de l'ultime recours. »

M. Estrosi, Président du Conseil général des AM, dans son discours du lundi 7 octobre, au Palais Nikaia a dénoncé l'impact des nuisances et affirmé son opposition à l'incinération des déchets. Ces prises de position viennent conforter les populations qui habitent dans le périmètre des usines d'incinération; les questions qu'elles se posent ne reçoivent que des réponses peu fiables.

Dans le même temps, les habitants de Gilly sur Isère attaquent en justice la construction d'une usine d'incinération pour « mise en danger d'autrui ».

L'INVS (institut de veille sanitaire) a mené conjointement 2 études sur l'imprégnation par les dioxines et l'incidence des cancers à proximité des usines d'incinération d'ordures ménagères : cette dernière met en évidence une relation significative entre le lieu de résidence sous un panache d'incinérateur entre 1972 et 1985 et l'augmentation du risque de certains cancers, notamment les cancers du sein chez la femme.

Pour ce qui concerne l'usine de la Sonitherm, des progrès ont été réalisés avec la mise en oeuvre d'un plan de suivi des dioxines et furannes sur les olives et huiles de la colline de l'Abadie, du Vinaigrier, de Rimiez et de Levens; mais il a fallu que notre association insiste pour que ce suivi intègre l'analyse des PCDB de type dioxine que la Commission européenne avait demandée dans sa recommandation du 6 février 2006 (voir compte-rendu de notre Assemblée Générale).

Ces atermoiements nous inquiètent et nous amènent à vous demander, Monsieur le Préfet, de tout mettre en oeuvre pour que l'incidence de cette U.I.O.M. (usine d'incinération d'ordures ménagères) sur son environnement soit totalement transparente.

- les contrôles effectués à la Sonitherm sont réalisés à la demande de la direction de l'usine, pour nous ils devraient être inopinés.
- L'INVS indique « que les dioxines se déposent directement sur le sol... Elles semblent peu migrer en profondeur... Elles sont retrouvées généralement à 95% dans les 10 premiers centimètres de profondeur des sols cultivés ou pâturés... Les concentrations de dioxines dans les sols reflètent une contamination à long terme... » Alors pourquoi, au cours des différentes CLIS, a-t-on freiné devant l'analyse des sols en différents points sous le panache de l'usine ?
- Lors de la dernière CLIS du 3 juillet 2007, votre représentant, Monsieur le Préfet, s'était engagé à nous communiquer dans des délais raisonnables l'intégralité de l'analyse de décembre 2005 que nous considérons comme tronquée. Quatre mois plus tard nous n'avons toujours reçu aucune réponse: nous doutons sérieusement de la volonté, que chacun feint d'affirmer autour de la table de la CLIS, d'oeuvrer dans « une totale transparence ».

CHRONOLOGIE :

- 24 décembre 2005 : Récolte des échantillons d'olives sur la colline de l'Abadie
9 janvier 2006 : Analyse de l'échantillon par le laboratoire accrédité
9 février 2007 : Lettre au Préfet pour clarification des résultats d'analyse
9 mars 2007 : Lettre recommandée avec AR
12 mars 2007 : Fax à la préfecture
14 mai 2007 : Fax à la préfecture
1er juin 2007 : Fax à la préfecture
4 juin 2007 : LRAR à la préfecture pour annoncer notre propre analyse sur l'huile de 2005
3 juillet 2007 : Réunion de la CLIS (commission locale d'information et de surveillance) : engagement du Préfet à obtenir l'original des résultats de l'analyse de décembre 2005
5 Octobre 2007 : Lettre RAR à la préfecture (1)

À PROPOS DES CARRIERES

Les habitants de la colline de l'Abadie, plus précisément ceux qui résident sur le versant du hameau de la Colle, qu'ils soient Saint Andréens ou Tourrettans, constituent ce que l'on qualifie de « voisinage du site d'exploitation de la carrière ».

Depuis la mise en exploitation de la carrière, ils vivent au rythme des tirs de mines et des secousses qui s'en suivent avec les conséquences et les effets que l'on peut constater sur les constructions. D'autres nuisances sont partagées avec les habitants de la vallée et du village de Saint André : traversée de tout le village par les charrois incessants de camions d'agrégats avec tout ce que cela comporte de pollution et de risques d'accidents !

De surcroît, depuis plus d'un an, une inquiétante nuisance prend de l'ampleur : la pollution atmosphérique due aux poussières de sable qui s'élèvent, par des jours de vent, très haut dans la vallée, jusqu'au dessus de la Colle, avant de continuer sa course en direction de Nice, enveloppant de poussière sur son passage Saint André et les flancs des collines de part et d'autre de la Banquière.

Ce phénomène peut être lié à la démolition de l'éperon « Tédjedor » qui en modifiant le relief de la vallée a pu transformer les courants des vents qui la parcourent.

Cette situation n'est pas acceptable, d'autant que la réglementation concernant l'exploitation des carrières est précise et impose à l'exploitant de mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires afin que son fonctionnement ne puisse être à l'origine des nuisances que nous subissons depuis toujours. Ce que les exploitants, actuels et précédents, n'ont jamais appliqué avec la rigueur exigée.

C'est pour cette raison que le CDIA a demandé, avant l'été, la convocation d'urgence de la C.L.I. des carrières.

Celle-ci enfin programmée pour le 25 octobre dernier a été ajournée au dernier moment. A ce jour, la nouvelle date n'est pas encore connue.

Lors de la tenue de cette C.L.I. que nous espérons proche, les représentants du CDIA seront vos porte-parole auprès de l'exploitant et des pouvoirs publics (préfet, élus..) pour exiger, à défaut d'arrêter avant la date d'exploitation du site, le respect rigoureux des décrets et arrêtés opposables à l'exploitant et leur contrôle par les services préfectoraux. (2)

STOP A LA COURSE DE CÔTE !!

De plus en plus d'habitants se plaignent que les routes de l'Abadie deviennent des « courses de côte ». Face au nombre croissant d'accidents mortels dans les Alpes-Maritimes ces derniers mois, il est URGENT de sensibiliser la population avant qu'un nouveau drame se produise tout près de chez nous. Le stationnement gênant de certains véhicules peut aussi provoquer des accidents. Certains chauffeurs ou plutôt CHAUFFARDS prennent même des virages au « frein à main », quant au dépassement sans aucune visibilité, c'est monnaie courante. ARRÊTONS avant que ce ne soit trop tard. Pitié pour nos enfants à pied ou en deux roues.

LIGNE 88 ET CREABUS

Vous avez été nombreux à participer aux différentes réunions et au questionnaire afin d'améliorer notre réseau et nous vous en remercions. Il en découle des améliorations, mais d'autres changements vont encore suivre avec la mise en service du tramway.

Nous continuons le dialogue avec les responsables de la CANCA afin d'obtenir une liaison régulière avec le terminus du Pont Michel.

Nous avons obtenu la gratuité du N° de réservation depuis un poste fixe.

Un nouvel arrêt « Arnaud Supérieur » a été mis en place entre les arrêts « Hameau d'Ophidie » et « Le Tuve ».

Le système de réservation est plus flexible. Mais cela ne suffit pas, la colline n'est toujours pas correctement desservie.

Si vous remarquez un dysfonctionnement (retard, pas de bus, oubli, etc....) sur la ligne 88 ou sur le Créabus, contactez-nous le jour même afin que nous puissions faire remonter l'information.

C'est avec la bonne volonté de tous que le réseau continuera à s'améliorer.

Mode d'emploi du CREABUS :

Je réserve au 0800 006 007 (du lundi au samedi de 7h à 19h45) et pour le jour même si besoin ! Plus je réserve à l'avance, plus j'ai de chance d'obtenir l'horaire souhaité.

Je peux réserver plusieurs déplacements en même temps.

Je suis bien à l'heure au rendez-vous.

Si je suis en retard ou ne peux plus me rendre au rendez-vous, je préviens le 0800 006 007.

HUMEUR

Depuis notre billet sur le film de Al Gore (La Tribune, janvier 2007), l'ex-vice-président des E.U. reconverti dans l'anti-pollution a décroché le **prix Nobel de la paix**. Al Gore en leader d'une croisade bien différente de celle de son rival, l'actuel Président américain, est sans doute sincère mais on a du mal à ne pas lire dans sa promotion à Stockholm un message surtout politique.

Chez nous, la publicité faite autour du « **Grenelle de l'environnement** » -qui n'a pas vraiment remis en cause le pouvoir de nuisance des grands pollueurs- paraît être de même nature. Derrière un œcuménisme de façade, les débats ont montré de dures divergences d'intérêts et le poids des lobbies économiques. Un progrès positif : la constitution de ce « pentagone » patronat/syndicats/ONG/Etat/collectivités locales, pour la première fois réunis. Mais au pays de l'Hexagone, on a pu déplorer l'absence d'un 6^e pôle : les représentants du pouvoir financier = les banques. Des projets sans financement et d'ailleurs sans calendrier précis sont-ils bien crédibles ?

Dans le domaine « Environnement et santé », qui nous tient particulièrement à cœur, aucune décision n'a été prise sur deux points-clés : la nécessité de donner (comme les Anglo-saxons) un statut aux « lanceurs d'alerte » (par ex. sur l'amiante, les OGM, etc.) et de créer une Haute Autorité indépendante de l'Expertise.

CULTURE EN BREF

Lectures :

« **La pollution sauvage** » (Ed. PUF, coll. Partage du savoir). Prix 2006 de la recherche universitaire. Alerte à la dioxine !

Le document « **Programme des Nations Unies pour le développement** » (paru en oct.) fait des prévisions alarmantes à l'horizon 2050. Quelle terre laisserons-nous à nos (petits) enfants ?

Radio :

« **Terre à terre** », le magazine de l'environnement de Ruth Stegassi, le samedi matin, après le journal de 7 heures, sur 101.9.

Emission également téléchargeable pendant une semaine sur france-culture.com.

Cinéma :

« **Persépolis** ». L'Iran contemporain, elle connaît, Marjane Atrapi, notre dessinatrice surdouée, 1^{er} prix à Angoulême. Son dessin animé à la riche palette graphique est un vrai film : simple mais informé, subtil, drôle et triste, qui entrelace son histoire personnelle et celle de son pays d'origine.

« **Le deuxième souffle** » (Alain Corneau, d'ap. un roman de José Giovanni). Les bons acteurs de ce remake ne font pas oublier les grands Paul Meurisse et Lino Ventura de la 1^{ère} version (1966). Mention spéciale toutefois pour Jacques Dutronc, remarquable. La Bellucci n'est ici que pour la belle image. Etiré sur 2h35, plutôt tape-à-l'oeil, le film lasse et nous laisse une lancinante question : où trouver la vidéo de l'original : sobre, noir, tendu, ce chef-d'oeuvre signé Jean-Pierre Melville ?

DERNIERE MINUTE !

(1) Le 24 Octobre 2007, réponse de la Préfecture : la demande d'une copie certifiée conforme de l'analyse (adressée au laboratoire le 24 août) n'est toujours pas parvenue....!

(2) La C.L.I. est fixée au 15 novembre 2007

COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE BULLETIN D'ADHESION 2007

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
demande à être membre de l'association C.D.I.A. en 2007 et verse à ce titre la somme de 15 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « C.D.I.A. ».

Fait à, *Signature :*

Le 2007

Je suis informé(e) que les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresserai au secrétariat de l'association.

A retourner accompagné de votre règlement à :

C.D.I.A. - 2073, route de l'Abadie - 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Ont participé à la rédaction de cette publication Jean-Claude Benotto, Jo Cavaglieri, Jean-Pierre Charles, Nicole Checconi, Didier Chouvy, Jack André Closse, Fernande Dalbera, Lazare Ercolani, Michèle Lebard, Hélène Manin, Monique Pasquetti, Marie-Anne San José, Georges Tomatis.

Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie

☎ 2073, route de l'Abadie - 06730 Saint André de la Roche

✉ cdia@cdia-abadie.org